Le château du Crest sur Ardon

LOUIS BLONDEL

Ce château occupait la sommité de la crête rocheuse dominant au couchant le village d'Ardon. Il n'a jamais été étudié, car on a prétendu qu'il n'en existait plus de vestiges. La citerne qui indique son emplacement est marquée sur la carte topographique de 1946, à l'Est du point 772, sur l'ancienne carte au point 750. La citerne est exactement à l'altitude 742,67.

Le rocher sur lequel s'élevait cette fortification se trouve un peu en arrière de la paroi qui surmonte les vignes. A l'occident, il est séparé du reste de la montagne par le vallon et le plateau des Isières, au NE par les pentes qui surmontent les gorges de la Lizerne. Au SO s'élèvent les contreforts du Haut-de-Cry qui dominent la vallée de la Losenze et Chamoson, fermant tout passage dans cette direction. On accédait autrefois d'Ardon aux Isières (252 mètres de dénivellation) par un chemin beaucoup plus raide que l'actuel, on en voit encore le tracé. Ce chemin du château et des Isières conduisait en remontant le torrent de la Lizerne, d'une part, aux Ormonts par le Pas de Cheville, d'autre part, en suivant un sentier plus difficile, au Pays de Gessenay par le col du Sanetsch. Ces passages étaient autrefois beaucoup plus pratiqués que de nos jours pour le commerce local du vin avec le Simmenthal, en échange de fromage et de bétail, mais surtout pendant les périodes de guerre. Ceci explique pourquoi on a fortifié cette position (fig. 1).

L'origine du château est inconnue, bien qu'on ait attribué sa construction à l'évêque Landri de Mont (début du XIIIe siècle). La dénomination des Isières a fait naître une légende savante due à l'historien Constantin a Castello au début du XVIIe siècle. Boccard et Furrer la

rapportent sans la discuter dans leur histoire du Valais 1. On aurait trouvé là un temple païen dédié à la déesse Isis, gardé par des troupes de Panoniens ou Hongrois, un puits, des tombes, des plaquettes votives, etc. . . . Il est certain que ce plateau a été habité très anciennement déià. à l'époque de la Pierre et du Bronze, puis par les Gaulois et les Romains. On y a reconnu des tombes, recueilli des poteries, des monnaies de l'Empire, relevé des murs. La plupart de ces objets ont été dispersés et perdus. Il se pourrait que les socles avec dédicace à Jupiter et Mercure, bien que déterrés dans le cimetière de l'église d'Ardon en 1892, proviennent de là et auraient été apportés comme matériaux de construction pour l'église 2. Mais il faut rejeter cette étymologie des Isières qui n'est basée que sur une analogie de noms.

Il nous semble plus probable que la dénomination d'Isières, D'ysiéry (1250), Ysiery (1306), doit être rapprochée de celle de la rivière la Liserne (Lyserna 1268, Yserna 1330, Isernia 1457), d'une racine celtique bien connue qu'on retrouve dans les cours d'eau comme l'Isère. D'autre part Ardon est sans nul doute Are-dûnon, nom gaulois signifiant « auprès du château », dunon ou dunum étant une qualification pour désigner un lieu fortifié 3. Il y aurait donc eu à cet emplacement une localité fortifiée.

En 1250, nous apprenons que Borcard et Bertold d'Ardon paient au chapitre de Sion une redevance pour les moissons Dysiery '. Les chevaliers d'Ardon, dont le premier connu, Borcard, signe comme témoin de l'évêque au traité de 1179, avaient donc des propriétés sur ces hauteurs. Ardon et Chamoson relevaient de la mense épiscopale, avec des vidomnes et aussi des majors à Chamoson. La famille noble d'Ardon avait la charge du vidomnat qu'elle détenait de l'évêque 5. Leur résidence était peut-être déjà sur l'emplacement du Crest, mais certainement sous la dépendance de l'évêque.

Le château du Crest n'entre dans l'histoire qu'en 1260, pendant la guerre entre Pierre II de Savoie et l'évêque. Après la prise de Martigny, le comte remonte la vallée et s'empare des châteaux de Chamoson. du Crest et de Montorge. Dans les accords du 2 juillet et du 5 septembre 1260, l'évêque Henri est obligé de céder ses châteaux de Martigny, du

les âges, 1939, pp. 5 et suiv. Notre plan est basé sur les points du cadastre actuel.

² P. Bourban, Inscriptions romaines trouvées à Ardon, dans Mélanges d'hist. et d'archéologie, Société helvétique de St-Maurice, T. I, 1896.

³ F. Staehelin, Die Schweiz in römischer Zeit, 3e éd., 1948, p. 18, 1; Armorial Va-

laisan, 1946, p. 13.

J. Gremaud, Documents relatifs à l'histoire du Vallais, dans MDR, T. 29 et suiv.,

5 Armorial Valaisan, p. 13; Gremaud, Documents, No 160 et passim.

Boccard, Histoire du Vallais, 1844, p. 357; S. Furrer, Geschichte, Statistik und Urkunden-Sammlung über Wallis, T. II, 1852, p. 131; Louis Delaloye, Ardon à travers

Crest et de Chamoson au comte de Savoie, mais l'affaire ne fut réglée qu'en 1262, restant pendante devant l'archevêque de Tarentaise. L'évêque dut abandonner ces places et tout le territoire en dessous de la Morge ⁶.

Après cette conquête, le comte Pierre fait remettre en état les châteaux qu'il avait occupés. Pierre de Mare, châtelain du Crest en 1261-1262, contrôle la construction d'une nouvelle citerne. Des redevances en nature sont utilisées pour couvrir les frais occasionnés (expendabantur in cisterna facienda), des ânes sont employés pour le transport des matériaux. Hugues de Grandmont, châtelain de Chillon, remet X livres XVI sous en 1261 au châtelain de Mare pour terminer cette citerne (ad perficiendum cisternam de Cresto). La même année, le receveur du château de Martigny, Pierre d'Oez, fournit aussi des matériaux pour cet ouvrage, soit de la tuile à piler (in tegula querenda molenda et mittenda apud Crestum ad cisternas ibi faciendas) pour XII s. 3 d. Il semble qu'il y avait plusieurs citernes 7. Dans un compte postérieur à 1266, un article mentionne les robes et les draps donnés aux maîtres qui ont fait les citernes, ce sont Willelme de Cossonay, Frankyni, Willelme de Oeseler et Reimond, charpentier, tous maîtres d'œuvre bien connus par d'autres travaux exécutés pour le comte s.

Mais la guerre allait se rallumer ; aussi Pierre de Savoie, avant de repartir pour l'Angleterre, donne-t-il l'ordre en juin-juillet 1264 de munir de défenses et de provisions ses châteaux de Saillon, du Crest, de Brignon et de Conthey '. Nous ne rappellerons pas en détail les péripéties de cette guerre qui dura jusqu'en 1266 et se termina par la défaite des troupes épiscopales devant les murs de Sion. Pendant cette période, le Crest est pourvu de servants et de balistiers pour sa défense. Renaud du Crest et Reymond ou Renaud de Conthey étant châtelains.

C'est principalement en 1265-1266, dans la période comprise entre le 14 octobre et le 18 juin 1266, que ces balistiers, au nombre d'une douzaine, soit pendant 25 semaines et 3 jours, en tout 215 jours, ont, à tour de rôle, assumé la défense du château. Ils occupaient la munitio castri, étaient payés 2 sols par jours, deux d'entre eux sont

⁶ L. Würstemberger, Peter der Zweite, Graf v. Savoyen, T. 4, Nos 544, 548, 742; Bernouilli, Acta Pontificum Helvetica, No 690.

⁷ Chiaudano, La finanza sabauda nel sec. XIII, dans Bibliotheca della Soc. storica subalpina, T. 131, I, pp. 57, 71-73, comptes de Hugues de Grandmont, châtelain de Chillon, comptes du même du 2 févr. 1261-2 févr. 1262 dans copies V. van Berchem, aux Archives d'Etat Genève, copies dact., p. 75.

Comptes de Hugues de Grandmont, châtelain de Chillon, du 12 févr. au 25 nov.

^{1266,} copies cit., p. 177.

Gremaud, Documents, No 701; L. Blondel, Le château de Brignon, dans Vallesia, T. IV, 1949, pp. 30-31.

mentionnés: Girard de Checiprea et Hugon Viceni 10. Pour la garde du château, les gens d'Ardon devaient fournir des prestations en nature.

Comme nous l'avons dit à propos de Brignon, Pierre de Savoie voulant diminuer le nombre de ses places fortes et le prix de leur entretien fit ruiner les châteaux de Brignon, du Crest et de Chamoson. Nous possédons les comptes pour la destruction du Crest. A part la tour, on a employé 35 maçons et 9 charpentiers, pendant 11 jours. Le coût à 12 deniers par jour s'est élevé à XXIII livres 4 sous. La tour à elle seule (turre dicti castri) a coûté en plus X livres pour sa démolition. On voit que c'est Jean d'Evian, bien connu à Chillon, qui dirigeait ces travaux pendant 9 jours et qu'on a aussi employé Hudric-le-Petit, charpentier, pendant 50 jours à 9 deniers par jour 11. La destruction a été terminée avant la fin de novembre 1266. Pour la tour, seule la superstructure semble avoir été arrasée, la citerne restant intacte.

Le Crest comme Chamoson firent retour à l'évêque par le traité de 1268 ¹². Mais alors que Brignon resta en ruine, les deux autres châteaux furent remis en état par l'évêque. Les mentions concernant le Crest sont très rares, s'il existe encore des comptes de l'évêché, ce qui est possible, ils n'ont pas été dépouillés. En 1291, on voit qu'après la mort de l'évêque Pierre d'Oron survenue en 1287, la mense doit XXIII livres à Hugonet de la Roche (de Rupe) pour des travaux faits à Ardon et à Sion, XX livres que Pierre de Loèche et Jean de Noville avaient échangés à Wautier de Chamoson pour la défense de la terre (pro deffensione terre). Pour le même Wautier, le Chapitre a dû débourser XLII livres sur le compte de la mense épiscopale ¹³. Il semble certain que ces diverses sommes étaient employées, au moins en partie, à remettre en état les châteaux du Crest et de Chamoson.

Ces châteaux ne sont plus attaqués jusqu'en 1384. Comme Amédée VII se rendait à Sion pour rétablir l'évêque Edouard de Savoie expulsé par les Valaisans, ses troupes furent molestées par les gens d'Ardon et de Chamoson retranchés au Crest, se croyant à l'abri, comme le racontent les chroniques, sur « leurs fortes roches » ". Jean de Vernay, allié au seigneur de la Tour, donna l'ordre à François de Pontverre d'attaquer la position en la contournant par la montagne et le passage des Diablerets, alors que les troupes de Savoie peu après viendraient par le bas de la vallée. La garnison du Crest trompée par l'offensive des troupes descendant de la montagne, sortit de la position

¹⁰ Comptes de Hugues de Grandmont, du 12 févr.-25 nov. 1266, dans copies cit., pp. 163 et suiv. Würstemberger, op. cit., T. 4, Nos 700 a, 570 a.

Comptes de Hugues de Grandmont, 12 févr. 25 nov. 1266, dans copies cit., p. 187.

Gremaud, Documents, No 745. 13 Ibidem, No 2181.

¹⁴ Ibidem, No 2369; B. Rameau, Le Vallais historique, 1886, pp. 36-37.

mais fut taillée en pièces au-dessus de la Lizerne. Ceux de Chamoson durent se rendre sans résister.

Après cette sanglante défaite, le château du Crest n'a plus joué de rôle, restant en dehors des conflits ; la Savoie en demeure le possesseur. Ce qui subsistait de la forteresse est définitivement abîmé par les dizains valaisans en 1475, qui expulsèrent les Savoyards. Peu à peu, les habitants des Isières abandonnèrent leurs maisons dont on voit encore de nombreuses traces aux environs du château. On dit que les pierres de la forteresse furent exploitées, en partie employées à la construction du clocher de l'église d'Ardon, élevé par Jean de Platea en 1525. L'emplacement du château et la forêt voisine sont restés propriété de la commune.

Description archéologique

Nous avons, avec l'aide de M. A. Donnet et de M. Ignace Delaloye, conseiller municipal, reconnu la position et fait quelques rapides sondages.

Les ruines sont faciles à repérer grâce à la citerne qui a entièrement subsisté, recouverte d'une maisonnette dont les toits l'alimentent d'eau pluviale. Les ruines très abîmées, dont nous n'avons pas sans peine retrouvé le pourtour, se composent de deux ensembles différents. A l'ouest, dominant l'entrée principale sur un rocher en forme d'éperon au centre duquel se trouve la citerne, la subdivision du donjon et de son enceinte ; à l'Est, séparée par un fossé taillé dans le roc, celle du château proprement dit avec ses dépendances et un petit bourg. Tout le front NE est infranchissable à cause d'une paroi de rochers à pic, qui a du être retaillée en forme de mur. Cette paroi qui supportait l'enceinte varie entre quatre et cinq mètres de hauteur. Un premier fossé est creusé à l'occident, enserrant la voie d'accès longeant le rocher.

La citerne construite en 1261 est intacte; elle est encore utilisée; au moment de nos relevés, elle était remplie d'eau, ce qui nous a empêché de l'explorer complètement (dimensions : 4 m. sur environ 5.50). Cette construction voûtée occupait la base de la grande tour ou donjon. Le couvert actuel ne correspond pas exactement avec le tracé de la citerne, car, au sud, il repose sur sa voûte alors qu'au nord son mur la dépasse de plus d'un mètre (fig. 1, détail). Le regard de la citerne devait se trouver au centre de sa voûte et permet d'estimer sa longueur. Le donjon quadrangulaire au-dessus de la citerne devait mesurer 10 m. 50 env. sur 9 m. 50, avec des murs épais de 1 m. 80 à 2 mètres.

Cette tour était protégée à l'ouest par un ouvrage à redent que nous avons déterminé par des sondages, avec des maçonneries de 1 m. 70 d'épaisseur.

A l'extérieur, tout le réduit du donjon était entouré par une enceinte suivant la crête du rocher. Le chemin actuel d'accès est bien sur le tracé primitif, il contourne la position au couchant pour aboutir au réduit du donjon du côté sud. Malheureusement toute la défense de l'entrée a disparu. Pour parvenir dans la seconde subdivision du château, on devait traverser le fossé sur un pont-levis, probablement situé dans l'axe de la tour.

L'inspection des maçonneries montre que la citerne du XIIIe siècle a été aménagée dans une tour plus ancienne et qu'elle n'occupe pas toute sa base. Ce type de citerne à la partie inférieure des tours n'est pas rare, on le retrouve à Saillon dans le donjon Bayart ¹⁵. Le dispositif à redent est déjà connu à une époque très ancienne, nous l'avons vu au vieux château de Martigny. On peut estimer que les bases du donjon peuvent remonter à la fin du XIIe siècle ou au début du siècle suivant ; il aura été remanié en même temps que la citerne, vers 1261. Celle-ci a des maçonneries très solides avec mélange de tuiles comme on le dit dans les comptes des châtelains. Tout le réduit du donjon avec son enceinte formait une défense indépendante, c'est peut-être celle que les textes appelaient la munitio castri. Il devait être utilisé par les gardes et les guets qui y logeaient. Dans le fossé d'entrée, en a (fig. 1), on voit encore un énorme bloc de maçonnerie avec voûte qui provient de la démolition violente de la tour et qui a roulé jusque là.

La subdivision orientale comprenant les logis du château forme un grand quadrilatère irrégulier de 42 mètres sur environ 32 mètres. Les arrachements des murs sont encore visibles au sud et au sud-est. Par places, il y a encore des amoncellements de pierres et des cavités qui indiquent l'emplacement des bâtiments. Le château proprement dit, soit l'habitation du châtelain, devait s'appuyer au mur de clôture regardant le nord, avec une tour carrée à l'angle du côté de la vallée et une autre tour à l'opposé défendant une entrée. Cette seconde entrée, peut-être seulement une poterne, permettait de communiquer directement avec le plateau des Isières. Le rocher est à nu au point culminant (point trigonométrique 70), alors que, face au donjon et en arrière de la paroi de rocher septentrionale, on distingue des traces de maisons. Elles sont de petite dimension, mais devaient être doubles en profondeur; on en compte sept à huit, constituant un bourg, refuge pour les habitants du plateau en cas de guerre.

¹⁵ L. Blondel, L'architecture militaire au temps de Pierre II de Savoie, dans Genava, T. XIII, 1935, p. 296.

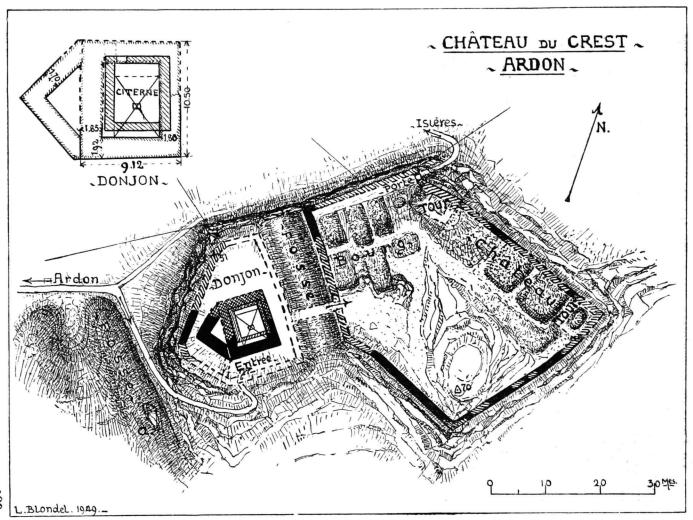


Fig. 1. — Plan général du château du Crest sur Ardon. — Détail du donjon.

Vu l'état de dégradation des murs, les broussailles et les arbres, il n'est pas possible d'avoir un plan exact de ces constructions. Cependant on obtient une image d'ensemble de tout ce dispositif. Seules des fouilles assez longues et difficiles permettraient d'obtenir plus de précisions.

Ajoutons qu'en dehors de l'enceinte du château, surtout en dessous et en avant du fossé d'entrée au couchant, dans le bois, on remarque encore de nombreuses traces de constructions, d'une cavité (puits?), qui devaient former tout un hameau. Ne serait-ce pas là qu'on a, dès le XVIIe siècle, retrouvé des objets?

Cette description rapide serait incomplète si nous ne disions rien de la magnifique vue dont on jouit de cet emplacement, véritable belvédère, sur toute la vallée du Rhône, sur les montagnes, sur Sion et ses châteaux, sur toutes les positions autrefois fortifiées avec lesquelles la forteresse du Crest pouvait communiquer par des signaux optiques.